AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

ANNEXE N°1

SIAEP de Francoulès
Mairie
Le Bourg
46 330 SAINT GERY

À Saint-Géry, le 15 décembre 2016

Objet : Accord de principe

Je soussigné le SIAEP de Francoulès atteste par la présente être d'accord pour réaliser les travaux situés à Saint Géry « Nézou » dans le cadre du marché à bon de commande 2016-2018.

Ces travaux consistent en une extension de réseau d'adduction d'eau potable nécessaire à la réalisation de l'opération portée par M. Labro et la Commune de St Géry et financée dans le cadre d'un Projet Urbain Partenarial (PUP).

Le Président

Jérôme DIETSCH

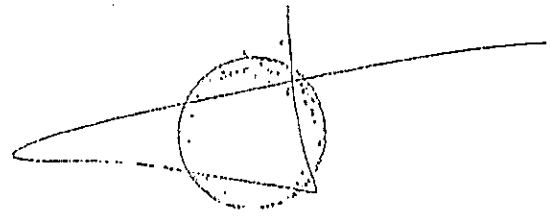

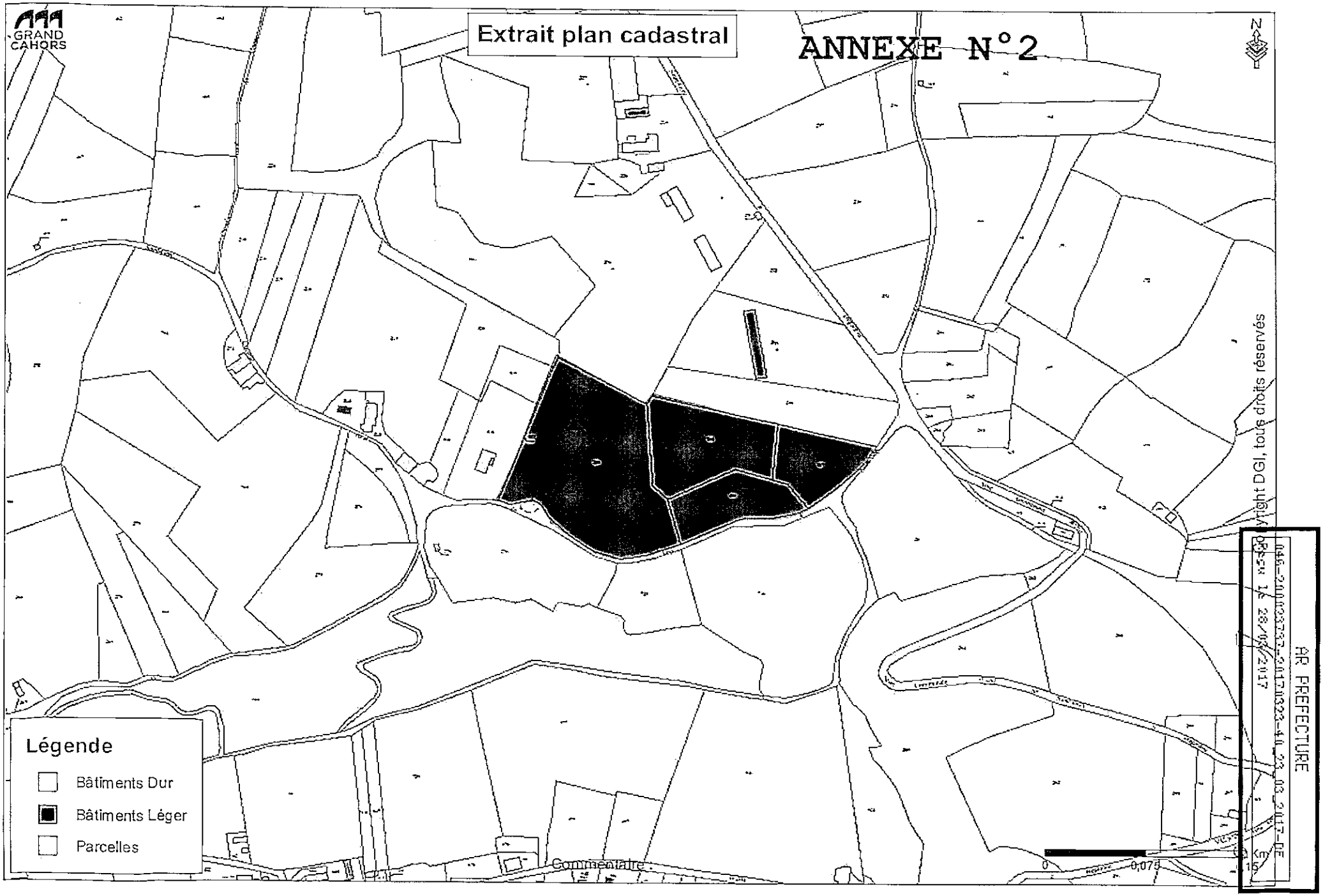
GRAND CAHORS
Extrait plan cadastral
ANNEXE N°2
N
Légende
Bâtiments Dur
Bâtiments Léger
Parcelles
Commentaire :
0
0,075
AR PREFECTURE
Reçu le 28/03/2017
Wright DGI, tous droits réservés

ANNEXE N°3

Département du Lot

Commune de SAINT-GERY

Lieu dit "NEZOU" - Section D

Propriété de M. Christian LABRO

Projet de division

Echelle : 1/ 1000

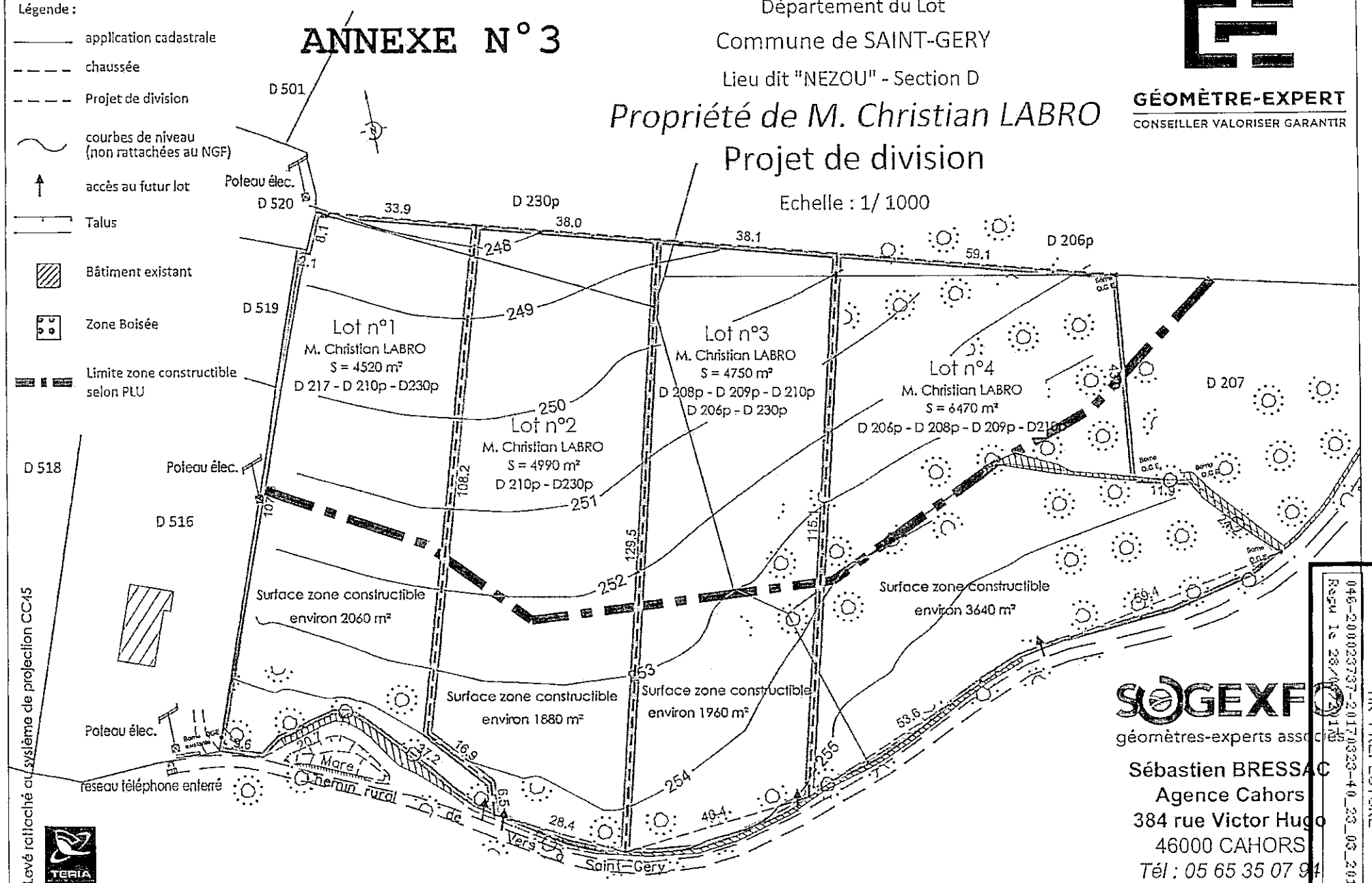

Levé rattaché au système de projection CC45

TERIA

Dossier : C16070

Edition du 3 janvier 2017

Nota: Les dimensions et les surfaces exactes ne seront définitives qu'après le bornage du lot.

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

SOGEXFO

géomètres-experts associés

Sébastien BRESSAC

Agence Cahors

384 rue Victor Hugo

46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 07 94

Fax : 05 65 35 83 98

cahors@sogexfo.com

AR PREFECTURE

046-200023737-20170323-40_33_03_2017-DE

Reçu le 28/03/2017

ANNEXE N° 4

Département du Lot

Commune de SAINT-GERY

Lieu dit "NEZOU" - Section D

Propriété de la Commune de SAINT-GERY

Plan de Bornage

Echelle : 1/ 500

Définition des limites A-B-C-D-E

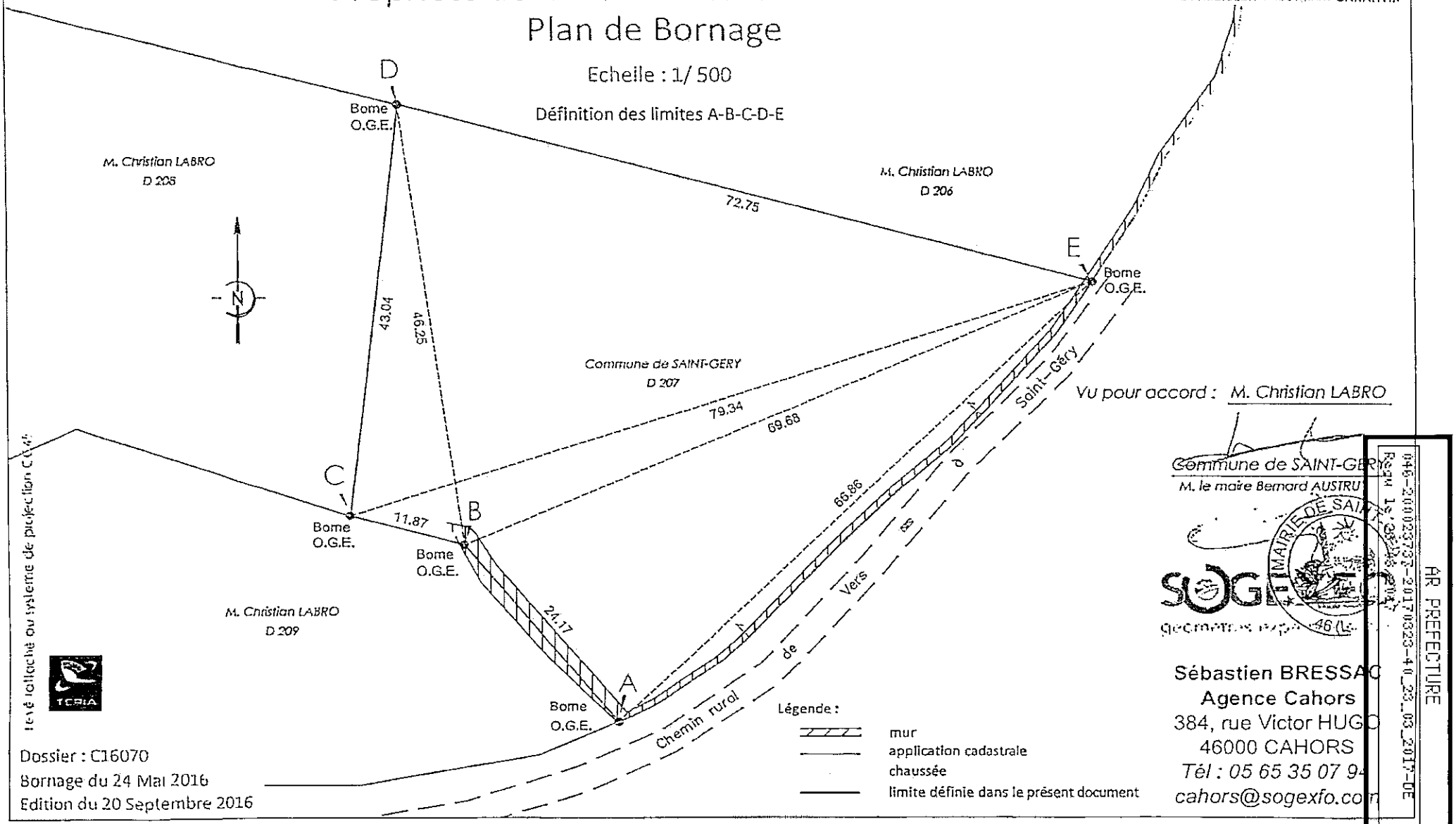

Légende :

- mur
- application cadastrale
- chaussée
- limite définie dans le présent document

Dossier : C16070

Bornage du 24 Mai 2016

Edition du 20 Septembre 2016

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

Vu pour accord : M. Christian LABRO

Commune de SAINT-GERY

M. le maire Bernard AUSTRU

MAIRIE DE SAINT-GERY 46 (Lot)

Sébastien BRESSAC

Agence Cahors

384, rue Victor HUGO

46000 CAHORS

Tél : 05 65 35 07 94

cahors@sogexfo.com

AR PREFECTURE

046-200032732-20170323-40_23_03_2017-DE

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

ANNEXE N°5

SOMMAIRE

PARTIE A. Présentation du syndicat 2

1 Contexte 2
1.1 Préambule 2
1.2 Situation géographique 2
1.3 Évolution de la population 2
1.4 Secteurs d'activité 3

2 Fonctionnement du réseau 3
2.1 Données réseaux 4
2.2 Les différents ouvrages 4
2.3 Les principaux points d'alimentation 4
2.4 Achat et vente d'eau 5
2.5 Conventions de ventes 5
2.6 Consommations 5

PARTIE B. Travaux envisagés 6

1 Préambule 6
1.1 Contexte 6
1.2 Besoins en eau 6

2 Projet de travaux 7
2.1 Alimentation future 7
2.2 Travaux projetés 7
2.3 Hypothèse de chiffrage 7

3 Coûts 8

4 Financement de la partie eau potable 8

5 Délais d'exécution 8

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

PARTIE A. Présentation du syndicat

1 Contexte

1.1 Préambule

Depuis sa date de création en 1960, le SIAEP de Francoulès s'est progressivement étendu jusqu'au périmètre actuel qui comporte 15 communes adhérentes et 2 communes non adhérentes desservies en partie en eau potable.

La gestion des infrastructures et des réseaux d'alimentation en eau potable du syndicat est :

- Déléguée à la société SAUR par un contrat d'affermage en tant que société fermière pour la distribution publique d'eau potable à dater du 1er janvier 2011 et pour une durée de 10 ans,

- Transférée au SYDED du Lot (E.P.C.I) pour les stations de traitement et pour la production d'eau potable depuis le 1er janvier 2011.

1.2 Situation géographique

Situé au nord et nord-est de Cahors, le périmètre du syndicat de Francoulès concerne les communes suivantes :

- 14 communes sont desservies dans leur totalité : Arcambal, Cabrerets, Calamane, Cours, Francoulès, Lamagdelaine, Lauzes, Maxou, Saint Cernin, Saint Géry, Saint Pierre Lafeuille, Valroufié et Vers,
- 3 communes sont desservies partiellement : Cahors, Laroque des Arcs et Mercuès, Saint Martin de Vers.

Le territoire se situe essentiellement sur le bassin versant rive droite du Lot et sa vallée. Arcambal étant la seule commune en rive gauche et Cabrerets s'étalant de part et d'autre de la vallée.

Le paysage est vallonné, constitué de combes étroites et successives alternant points bas et points hauts à partir d'un socle calcaire entaillé appelé « Causses du Quercy ».

1.3 Évolution de la population

Depuis 1968, les communes de la zone d'étude connaissent globalement une augmentation de leur population.
Selon les recensements effectués par l'INSEE, la population du syndicat a évolué comme suit :

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

	2013	2008	1999	1990	1982	1975	1968
ARCAMBAL	1007	922	735	637	535	413	409
CABRERETS	224	228	203	191	213	236	242
CALAMANE	467	443	384	294	243	188	155
COURS	294	271	233	214	166	140	158
FRANCOULES	224	217	213	183	155	184	223
LAMAGDELEINE	736	764	737	728	623	441	274
LAUZES	170	167	142	159	151	152	187
MAXOU	301	248	237	210	184	118	125
SAINT CERNAIN	188	195	167	149	166	183	230
SAINT GERY	444	454	349	300	318	317	345
SAINT PIERRE LAFEUILLE	375	342	292	217	182	123	94
VALROUFIE	433	417	354	368	313	170	138
VERS	416	413	398	390	337	357	380
TOTAL	5279	5081	4444	4040	3586	3022	2960

Tableau 1 : évolution de la population

Les communes pour lesquelles cette évolution démographique est la plus marquée sont celles d'Arcambal, St Gery, Lamagdelaine et Calamane, cela correspond notamment à la proximité de la ville de Cahors.
La population permanente actuelle présente sur l'ensemble du syndicat peut être estimée à environ 5 280 habitants.

L'habitat est constitué en moyenne de 72 % de résidences permanentes et 21 % de résidences secondaires et de 7 % de logement vacants avec un habitat regroupé autour des centres anciens et un habitat dispersé relativement développé sur le reste du territoire communal.

La capacité d'accueil reste relativement importante sur la zone d'étude : la population saisonnière liée aux résidences secondaires peut être estimée à 2 100 personnes à l'échelle du syndicat (en considérant qu'une résidence secondaire et que les chambres locatives ou emplacements camping de gîtes équivalent à 2,5 habitants).
La population de pointe est proche de 7 380 personnes.

1.4 Secteurs d'activité

En raison de la proximité de l'autoroute A20 d'une part et de celle de la ville de Cahors d'autre part, les communes limitrophes (Laroque des Arcs, Lamagdelaine et Saint Pierre Lafeuille) occupent une position stratégique propice à l'installation de zones résidentielles avec les activités commerciales, artisanales et sociales liées. L'activité économique dominante restant l'agriculture.

La présence de la rivière Lot et de sites naturels ou historiques a impulsé un développement touristique qui s'accompagne d'une augmentation de la capacité d'accueil estivale (campings, gîtes...) notamment sur les communes de Vers, St Gery, Cabrerets...

2 Fonctionnement du réseau

Les données suivantes sont extraites du rapport annuel du délégataire (RAD) 2015 rédigé par la société SAUR et du rapport annuel rédigé par le SYDED.

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

2.1 Données réseaux

Pour l'année 2015, il a été comptabilisé 3 423 abonnés répartis sur 326 km de réseau avec un rendement de 62,6 %. Ce qui donne un indice linéaire de pertes en réseau de 1,8 m³/km/j.

2.2 Les différents ouvrages

2.2.1 Stockage

Sur le syndicat de Francoulès possède vingt réservoirs :

Désignation	Commune	Volume (m³)	Cote radier (m NGF)
Bourg	Cabrerets	50	235
Le Coustalou Mas de saboth n°2	Vers	150	240
Bourg Le Mas	Saint Géry	160	183
Merlan	Cabrerets	170	Donnée non renseignée
Les Masseries	Saint Géry	150	196
Pech Lagarde	Francoulès	250	379
Bas Service	Bouzies	40	187
Bourg	Savanac	150	182
Le Chantre	Francoulès	500	220
Lamagdelaine	Lamagdelaine	150	165
Pech Pitrou	Francoulès	100	335
Gallesies	Arcambal	100	200
Auzolle	Calamane	300	327
Le Coustalou Mas de saboth n°1	Vers	150	240
Verliez	Lauzès	250	405
Bourg	Maxou	50	327
Les Granges	Francoulès	300	391
Bourg Bas Service n°2	Calamane	150	150
Bourg Haut Service n°1	Calamane	50	175
Pech Merle	Cabrerets	170	Donnée non renseignée

Tableau 2 : différents réservoirs du syndicat

2.2.2 Production

La principale unité de production du syndicat est la station de pompage de « Fontpolémie », commune de Cabrerets. La provenance de son eau brute est constituée de deux sources différentes :

- la source « Boucayrac », commune de Saint Martin de Vers puis la source de « Fontpolémie », commune de Cabrerets. Après chloration, l'eau est dirigée vers les réservoirs « Les Granges », « Merlan » et « Verliez » ;
- le captage de « Bellefont », commune de Valroufié.

Désignation	Date de mise en service	Capacité nominale (m³/j)	Cote altimétrique (m)
Station de pompage « Fontpolémie »	1960	900	185
Source « Boucayrac »	Donnée non renseignée	Donnée non renseignée	203
Source « Fontpolémie »	Donnée non renseignée	Donnée non renseignée	200
Captage de « Bellefont »	1969	15	180

Tableau 3 : caractéristiques des ouvrages

2.3 Les principaux points d'alimentation

Pour ce syndicat, il y a trois points d'alimentation principaux :

- la station de « Fontpolémie » qui alimente le réservoir de « Verliez » et celui « Les Granges »,
- le réservoir « Les Granges » est aussi alimenté par de l'eau venant du syndicat de la Bouriane,

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

- le réservoir de « Verliez » peut être alimenté par de l'eau venant du syndicat de la Bouriane.

2.4 Achat et vente d'eau

Une convention d'achat a été établie entre le SIAEP de Francoulès et d'autres syndicats. Le syndicat de Francoulès possède plusieurs points d'interconnexion avec des syndicats ou UDI limitrophes permettant l'achat ou la vente d'eau.

Voici le détail :

- Syndicat Mixte de la Bouriane : 2 points de connexion dont le principal est sur le réservoir des « Granges » à Francoulès (volume maxi/mini = 2487 / 746 m³/j),
- Syndicat des Eaux de l'Iffernet : 2 points de connexion « Les Mazuts » et « Les Parrots » pour un total maximum de 6,1 m³/j.
- SYDED du Lot : achat permanent.

En 2015, les volumes achetés ont représenté 583 169 m³ soit 100 % des volumes mis en distribution.

2.5 Conventions de ventes

Aujourd'hui, aucune convention de vente entre SIAEP de Francoulès et d'autres syndicats n'a été faite.
Le syndicat n'exporte pas d'eau mais il alimente les écarts de certaines collectivités.

2.6 Consommations

En 2015, le volume d'eau mis en distribution a été de 583 169 m³ réparti sur l'ensemble du syndicat. Le volume d'eau consommé lors de l'année 2015 a été de 355 615 m³.

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

PARTIE B. Travaux envisagés

1 Préambule

1.1 Contexte

La commune de Saint-Géry a sollicité le SIAEP de Francoulès en 2014 afin de pouvoir alimenter 5 parcelles en vue de l'urbanisation au niveau du lieu-dit « Nézou ».

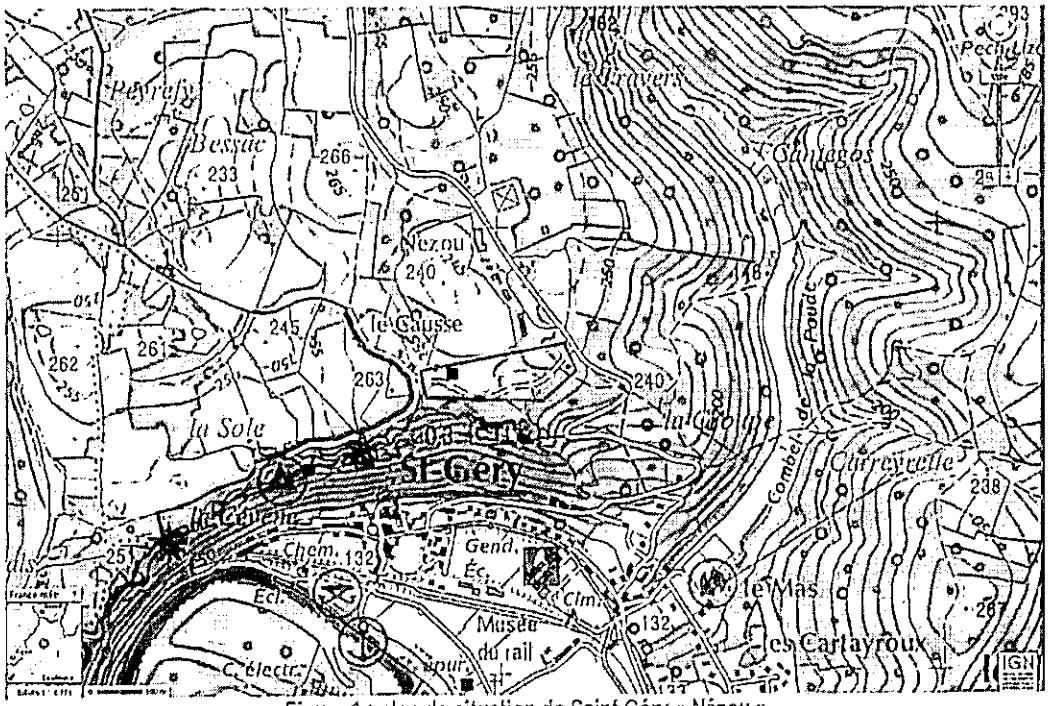

Figure 1 : plan de situation de Saint Géry « Nézou »

Le projet consiste en une extension de réseau pour l'alimentation de 5 parcelles dans le cadre du Projet Urbain Partenarial (PUP). Une partie des travaux seront réalisés en tranchée commune avec la Fédération Départementale d'Energie du Lot (FDEL) pour permettre d'alimenter les parcelles en électricité.

L'objet de la suite du document est de développer le projet de l'extension de réseau.

1.2 Besoins en eau

Ces parcelles n'étant pas actuellement urbanisées, les besoins ont été calculés sur la base de la consommation moyenne d'un abonné du syndicat (105 m³/an).

La zone impactée par les travaux compte 5 abonnés soit :

- Un transit moyen actuel théorique de l'ordre de 0,06 m³/h ;
- Pour dimensionner la conduite, on prendra un débit de pointe horaire de l'ordre de 1,75 m³/h (on estime que la moitié des abonnés ouvrent leur robinet en même temps avec un débit de 0,7 m³/h).

Conclusion : l'extension de réseau sera de 260 ml en PVC Ø 63 mm PN 16.

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

2 Projet de travaux

2.1 Alimentation future

Le secteur de Saint Gery « Nézou » sera alimenté par le réservoir de Merlan qui est desservi par l'usine de production de Fontpolèmie.

2.2 Travaux projetés

Ayant des pressions d'environ 10 bars, un stabilisateur sera mis en place au niveau du poteau incendie existant. Cela permettrais d'abaisser la pression pour ne pas usée prématurément les installations des abonnés. Une ventouse sera aussi mise en place sur le point le plus haut du tracé.

Deux regards seront donc créés pour contenir les organes de protections (ventouses, stabilisateur de pression...).

Dans le cadre des travaux, nous aurons les métrés suivants :

Commune	Longueur (m)	Diamètre D (mm)	Nature
St Gery « Nézou »	260	63	PVC – PN 16
	75	32	PEHD -- PN 16
Branchement	22	25	PEHD -- PN 16

(*) D mini signifie le diamètre intérieur minimal

Lors des travaux en tranchée commune avec la FDEL, nous proposons la coupe de tranchée suivante :

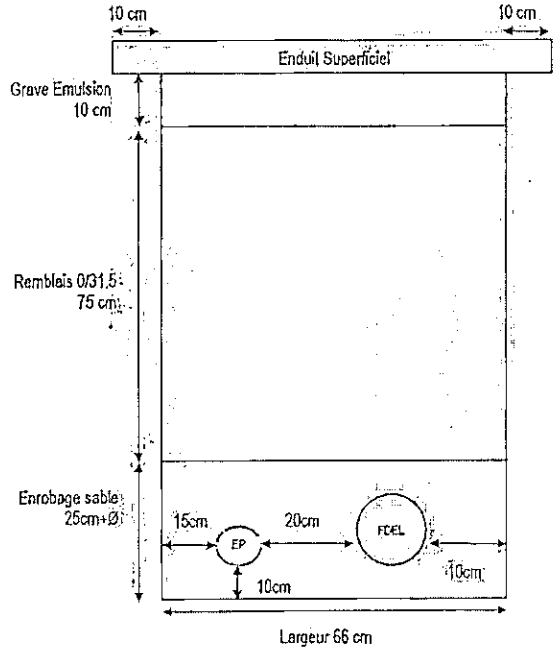

2.3 Hypothèse de chiffrage

Le chiffrage réalisé s'appuie sur les principes suivants :

- Largeur de tranchée : diamètre canalisation + 0,3 × 2 cm ;
- Hauteur de couverture de 1 mètre sous voirie et 90 cm hors voirie ;
- Remblaiement en matériaux GNT 0/31,5 mm ou 0/20 mm sous voirie et accotement. Du déblai/remblai peut être réalisé sous voirie et accotement à condition qu'il ait subis un traitement au préalable, déblais/remblai sous terrain naturel ;

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

3 Coûts

Le coût global de l'opération est décrit dans le tableau suivant :

Travaux	Prix Global	
	HT	TTC
Eau Potable	30 981,10 €	37 177,32 €
Prix étude/maîtrise d'œuvre (8%)	2 478,49 €	2 974,19 €
FDEL (travaux de terrassement et pose de la gaine)	8 571,00 €	10 285,20 €
Total de l'opération	42 030,59 €	50 436,71 €

Le chiffrage de la partie réseau secs est à effectuer précisément par la FDEL (estimé à environ 9 000 € HT).

4 Financement de la partie eau potable

Le financement pour la partie eau potable (30 981,10 € HT) est réalisé de la façon suivante :

- 30 % pour le SIAEP de Francoulès ;
- 70 % pour la mairie de Saint Gery :

Les coûts sont répartis entre le syndicat et la mairie se répartissent de la façon de St Géry de la façon suivante :

Travaux	SIAEP de Francoulès (30%)		Mairie de Saint Gery (70 %)	
	HT	TTC	HT	TTC
Total de l'opération	11 772,82 €	14 127,38 €	21 686,77 €	26 024,12 €

Après les discussions avec Grand Cahors, la répartition des travaux entre commune de Saint Gery et M.LABRO peuvent se répartir de la façon suivante :

Travaux Eau potable	Part correspondant à la mairie de Saint Gery			
	1/5 Mairie		4/5 M.Labro	
	HT	TTC	HT	TTC
Total travaux	4 337,35 €	5 204,82 €	17 349,42 €	20 819,30 €

Cette répartition sera à confirmer avec le maire de Saint Gery et M.LABRO.

Concernant les travaux mutualisant proposés par la FDEL d'extension de lignes électriques (passage des lignes dans la même tranchée que l'eau potable), une convention devra être passée entre la FDEL et le SIAEP de Francoulès afin que les travaux soient financés par les fonds propres du syndicat. Charge au syndicat de refacturer à la mairie de Saint-Géry par la suite.

5 Délais d'exécution

La durée des travaux est estimée à 3 semaines avec 5 semaines de période de préparation.

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

ANNEXE N° 6

SYDED Lot

SIAEP DE FRANCOULÈS

Alimentation en eau potable - Marché à bons de commande 2016-2018

Saint Géry - Nézou - Extension de réseau

DETAIL QUANTITATIF ET ESTIMATIF

DQE des travaux FDEL et EP

				DQE EP		DQE FDEL	
N° Index	Désignation	Unité	P.U € H.T.	Quantité	Total € HT	Quantité	Total € HT
1	PREPARATION ET REPLI DU CHANTIER						
1.1	Préparation des travaux prévus au marché						
1.1.1	Préparation travaux de petite importance (L. réseau ≤ 0,5 km)	f	150,00	0,50	75,00	0,50	75,00
1.2	Installation et repli de chantier						
1.2.1	Installation et repli de chantier (L. réseau ≤ 0,5 km)	u	200,00	0,50	100,00	0,50	100,00
1.7	Sondages de reconnaissance						
1.7.1	Pour repérage de réseaux	u	65,00	2,00	130,00		
2	TERRASSEMENTS						
2.1	Tranchées exécutées aux engins mécaniques. Prof. ≤ à 1,30 m						
2.1.1	Pour canalisations de diamètre extérieur jusqu'à 125 mm, larg. adm. max. 0,70 m	ml	8,00	287,00	2 296,00	138,00	1 104,00
2.4	Plus-value pour tranchées exécutées en terrain dur						
2.4.1	Nécessitant l'emploi d'un engin de forte puissance (Pengin > 80 CV)	m³	5,00	38,00	190,00	13,00	65,00
2.5	Plus-value tranchées exécutées en terrain rocheux						
2.5.1	Nécessitant l'emploi du marteau piqueur ou du BRH	m³	35,00	154,00	5 390,00	53,00	1 855,00
2.6	Plus-value tranchées exécutées à la main						
2.6.1	Pour canalisations jusqu'à 125 mm, larg. adm. max. 0,70 m	ml	30,00	2,00	60,00		
2.10	Découpage revêtement à la scie ou à l'outil pneumatique						
2.10.1	Découpage de revêtement existant, par ml de trait de découpage	ml	2,00	16,00	32,00		
3	TRAVAUX CONNEXES						
3.7	Régulation de la circulation						
3.7.1	Régulation de la circulation par feux tricolores	j	35,00	2,00	70,00		
3.8	Évacuation et régalage des déblais excédentaires (non-compris frais de décharge)						
3.8.1	Distance < à 2 km	m³	4,50	229,00	1 030,50	78,00	351,00
3.11	Fourniture et mise en place de matériaux de remplacement y compris compactage						
3.11.1	Sable (déconseillé en zone d'écoulement ou fluctuation de nappe)	m³	27,00	62,00	1 674,00	19,00	513,00
3.11.3	Calcaire concassé 0/31,5 compacté ≤ Q3	m³	26,00	154,00	4 004,00	53,00	1 378,00
3.16	Croisement d'obstacles rencontrés en fouille						
3.16.1	Pour un diamètre global < 100 mm	u	35,00	2,00	70,00		
3.26	Raccordement sur conduite existante avec coupure						
3.26.2	Conduite existante de 100 < DN < 200 mm	u	350,00	1,00	350,00		
4	CROISEMENT DE VOIES DE COMMUNICATION ET COURS D'EAU						
4.6	Mise en place de câbles, gaines, grillage avertisseur, y compris fourniture, pose et toutes sujétions						
4.6.1	Gaine de protection	ml	3,50			320,00	1 120,00
4.6.3	Grillage avertisseur plastique avec fil d'acier placé à 0,20 m au-dessus de la canalisation	ml	0,75	365,00	273,75	320,00	240,00
5	OUVRAGES						
5.3	Fourniture et pose d'un tampon de fermeture en fonte ductile (trappe de regard)						
5.3.1	Tampon articulé DN 850 mm, classe D 400, trafic normal	u	200,00	2,00	400,00		
5.5	Construction d'un regard étanche en béton pour équipement hydraulique						
5.5.2	Regard de volume intérieur compris entre 1,5 m³ et 2,5 m³	u	1 500,00	1,00	1 500,00		
5.7	Ouvrages en béton						
5.7.1	Regard préfabriqué diam. 1000 en béton armé y compris terrassement, vidange ou lit de graviers et toutes sujétions	u	400,00	1,00	400,00		
6	RÉFECTION DE CHAUSSÉES						
6.2	Réfection de chaussées revêtues						
6.2.4	Bicouche	m²	7,50	170,00	1 275,00	93,00	697,50
6.2.8	Grave-émulsion	m²	165,00	13,00	2 145,00	6,50	1 072,50
7	CANALISATIONS SOUS PRESSION - PIÈCES DE RACCORD						
7.2	Canalisations en polychlorure de vinyle (PVC) ou en polyéthylène haute densité (PEHD)						
7.2.1	PEHD 16 bars, DN 25 mm	ml	2,50	25,00	62,50		
7.2.3	PEHD 16 bars, DN 32 mm	ml	3,00	75,00	225,00		
7.2.10	PVC 16 bars, joints automatiques, DN 63 mm	ml	6,00	265,00	1 590,00		
7.2.19	PVC 16 bars, joints automatiques, DN 110 mm	ml	12,00	8,00	96,00		
7.29	Pièces de raccord DN 63 mm, PN 16 bars pour P.V.C. ou P.E.H.D. non soudé						
7.29.2	Cône bride-bride	u	50,00	2,00	100,00		
7.29.4	Té bride-bride	u	50,00	4,00	200,00		
7.29.6	Coude bride-bride	u	50,00	11,00	550,00		

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

Lot SYDED

SIAEP DE FRANCOULÈS

Alimentation en eau potable - Marché à bons de commande 2016-2018

Saint Géry - Nézou - Extension de réseau

7.23.9	Bride autobutée	u	50,00	32,00	1 600,00		
7.32	Pièces de raccord DN 110 mm, PN 16 bars pour P.V.C. ou P.E.H.D. non soudé						
7.32.2	Cône bride-bride	u	70,00	1,00	70,00		
7.32.4	Té bride-bride	u	70,00	1,00	70,00		
7.32.7	Coude bride-bride	u	70,00	2,00	140,00		
7.32.10	Bride autobutée	u	65,00	4,00	260,00		
8	ROBINETS-VANNES ET ACCESSOIRES						
	Fourniture et pose de robinet - vanne à opercule caoutchouc à bride(s) ou à bout(s) lisse(s), y compris joint(s) et toutes sujétions.						
8.1	Robinet - vanne DN 40 mm						
8.1.1	Robinet - vanne PN 16 bars	u	100,00	2,00	200,00		
8.2	Robinet - vanne DN 50 mm						
8.2.1	Robinet - vanne PN 16 bars	u	120,00	2,00	240,00		
8.5	Robinet - vanne DN 100 mm						
8.5.1	Robinet - vanne PN 16 bars	u	180,00	1,00	180,00		
	Fourniture et pose de robinet - vanne papillon à écartement court avec démultiplicateur y compris joint(s) et toutes sujétions.						
8.32	Bouche à clé complète						
8.32.2	Bouche à clé rehaussable	u	95,00	5,00	475,00		
11	ÉQUIPEMENTS HYDRAULIQUES						
	Appareillage de régulation et protection, P.N. 16 bars, avec manomètre(s)						
11.3	Vanne de réducteur de pression aval - P.N. 16 bars						
11.3.2	DN 50 mm	u	510,00	1,00	510,00		
	Appareillage de régulation et protection, P.N. 25 bars, avec manomètre(s)						
11.11	Vanne de réducteur de pression amont - P.N. 25 bars						
11.15	Ventouse automatique avec robinet d'arrêt incorporé et dispositif de contrôle du bon fonctionnement ; y compris fourniture, pose et toutes sujétions						
	Ventouse automatique simple fonction						
11.15.2	Ventouse DN 40 mm, pression 16 bars	u	250,00	2,00	500,00		
13	BRANCHEMENTS PARTICULIERS						
13.1	Dispositif de branchement particulier sur DN 40 à 125 mm						
13.1.1	Branchement de DN 25 mm	u	180,00	5,00	900,00		
13.5	Percement de parois						
13.5.2	Percement de parois pour branchements de DN > 63 mm	dm	55	2,00	110,00		
14	COMPTEURS						
14.6	Regard de compteur préfabriqué						
14.6.2	Regard compteur prééquipé en matière plastique et tampon fonte (125 KN à minima)	u	101,00	5,00	505,00		
15	CONTRÔLES ET RECEPTION						
15.1	Nettoyage réseau par tronçon d'une longueur maximale de 2 km pour tout diamètre						
15.1.1	Stérilisation et rinçage du réseau	f	100,00	1,00	100,00		
15.2	Analyse de potabilité						
15.2.1	Analyse potabilité	u	150,00	1,00	150,00		
15.3	Épreuve de mise en pression						
15.3.1	Épreuve de mise en pression pour contrôle d'étanchéité selon les dispositions du CCTP (paiement par PV d'épreuve pour tout diamètre).	u	100,00	1,00	100,00		
16	DOSSIER DE RÉCOLEMENT SUR PAPIER ET INFORMATIQUE						
16.1	Dossier de récolement						
16.1.2	De 0,1 km à 0,6 km	km	1390,00	0,37	507,35		
16.1.4	Implantation et repérage des branchements	br	15,00	5,00	75,00		
17	ADDITIFS AU BORDEREAU						
				Total HT	30 981,10	Total HT	8 571,00

Total travaux pour la partie eau potable 30 981,10 €

Travaux de terrassement et pose gaine pris en charge par la FDEL A redéfinir 8 571,00 €

Part SIAEP de Francoulès pour l'eau potable (30 %)	HT	9 294,33 €
	TTC	11 153,20 €
Part mairie de St Géry pour l'eau potable (70 %)	HT	21 686,77 €
	TTC	26 024,12 €

AR PREFECTURE
046-200023737-20170323-40_23_03_2017-DE
Reçu le 28/03/2017

ANNEXE N°7

SIAEP FRANCOULES
Saint Géry "Nézou"
Extension de réseau
Echelle : 1/2000sur A3

Légende :

- Réseau EDF existant
- Réseau AEP existant
- Réseau AEP projeté
- Branchement AEP projeté
- Vanne
- Cage de compteur à poser
- Ventouse à poser
- Purge à poser
- Coude
- Tés
- Mare
- Poteau incendie

PROFIL ALTIMÉTRIQUE

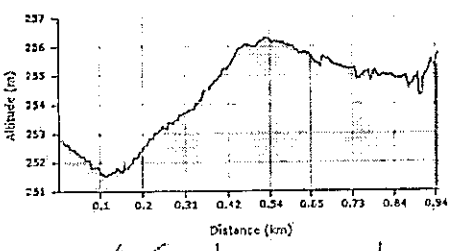
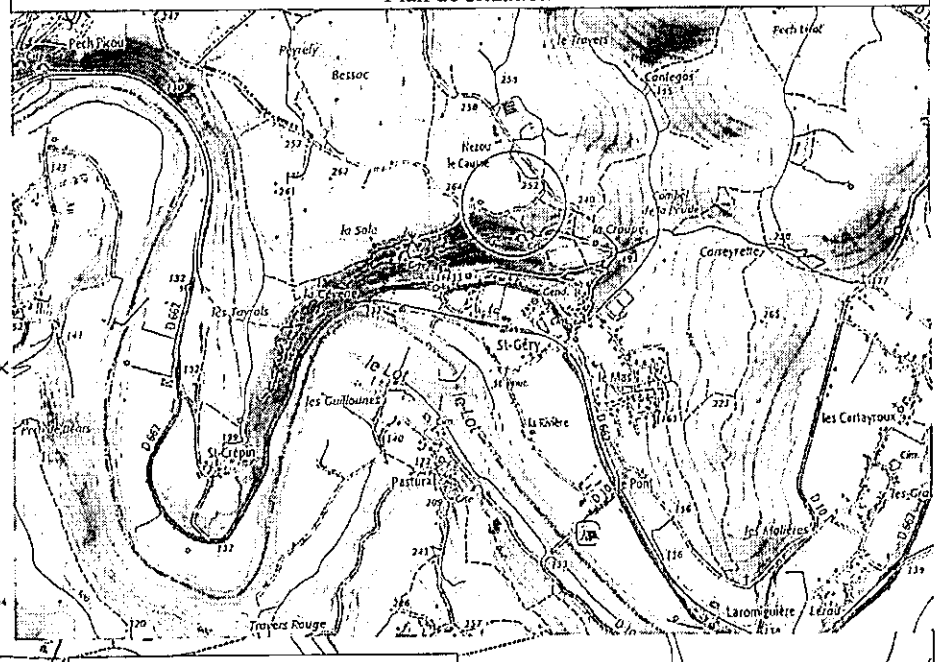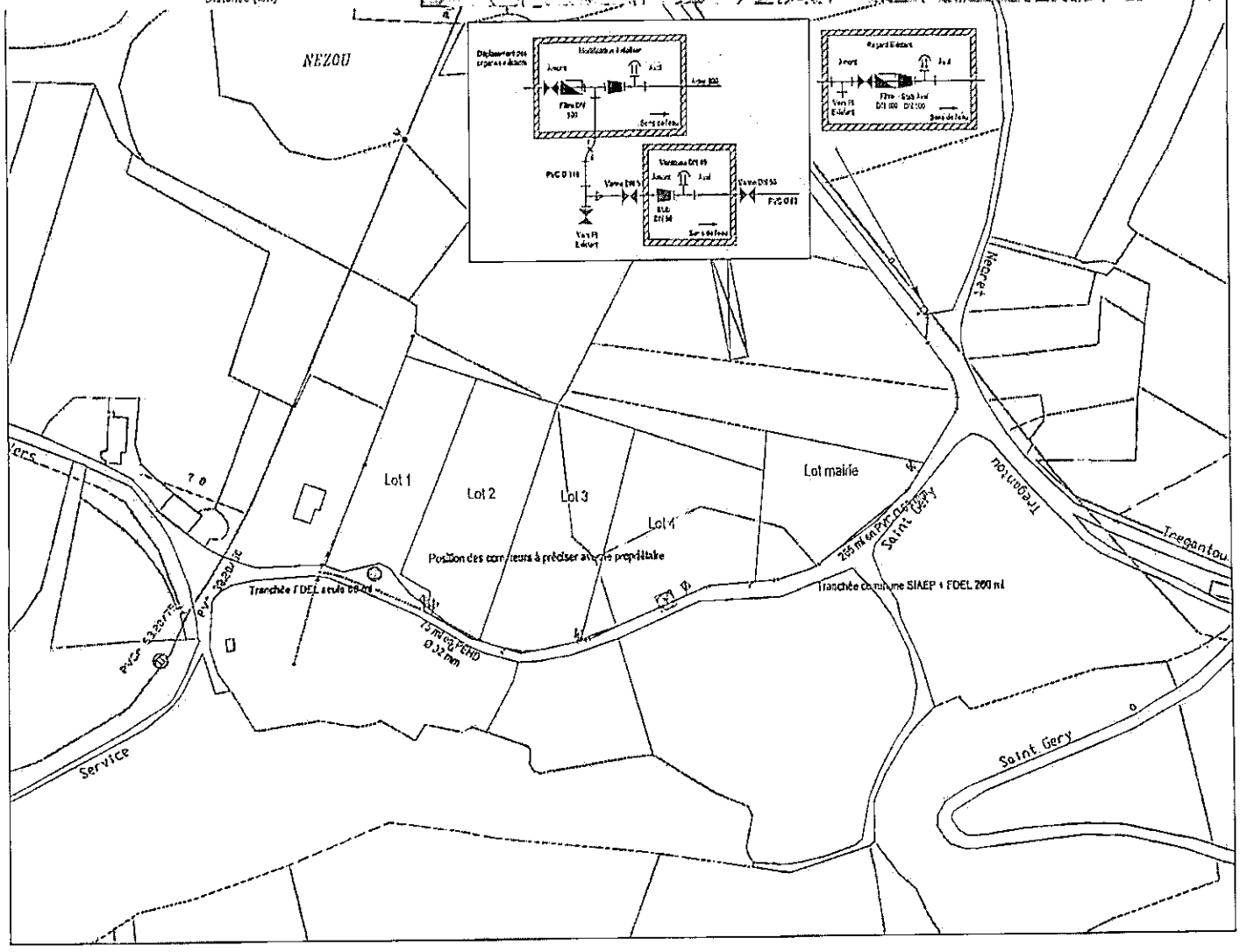
Plan de situation